



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

16304-F

Distr.
LIMITEE

IO.9
19 mai 1987

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS

Atelier d'évaluation des Séminaires nationaux
sur les stratégies industrielles
organisés dans le cadre de la Décennie
du Développement Industriel de l'Afrique (DDIA)

Vienne, Autriche, 23 - 26 mars 1987

RAPPORT*

* Le présent document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1 - 4	1
I. PARTICIPATION	5	1
II. OUVERTURE DE L'ATELIER	6 - 11	1
III. ORGANISATION DE L'ATELIER		
Election du bureau	12	3
Ordre du jour et organisation du travail	13	3
IV. EXAMEN DES QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR		
Présentation des objectifs et programme de la DDIA	14 - 15	3
Objectifs, méthodologie et organisation des séminaires	16 - 23	3
Les options de base	24 - 33	5
L'environnement industriel et son impact sur l'investissement et l'efficacité des entreprises	34 - 53	7
Les politiques structurelles	54 - 69	12
Le système de direction de l'industrie	70 - 73	14
Suivi des séminaires nationaux	74 - 76	15
L'assistance technique de l'ONUDI	77 - 89	16
V. ADOPTION DU RAPPORT	90	18
VI. CLOTURE DE L'ATELIER	91 - 94	18
ANNEXE I. - Liste des participants	-	19
ANNEXE II. - Ordre du jour	-	21

INTRODUCTION

1. Dans le cadre de la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique, l'ONUDI a apporté au cours des années 1985 et 1986 sa contribution à la tenue de séminaires nationaux sur la stratégie industrielle dans treize pays africains : Bénin, Burkina Faso, République Centrafricaine, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sierra Leone, Ouganda, Zaïre.

2. Soucieux d'améliorer le contenu, l'organisation, le suivi et donc l'efficacité de tels séminaires, l'ONUDI a décidé de réunir à Vienne, du 23 au 26 mars 1987, les directeurs nationaux des séminaires qui se sont déjà tenus et de procéder avec eux et avec d'autres organismes intéressés au développement industriel de l'Afrique à une évaluation du travail et des conclusions des séminaires passés. Des représentants des pays qui ont, d'ores et déjà, formulé une requête à l'ONUDI pour la tenue d'un futur séminaire national ont été associés : Burundi, Guinée Equatoriale, Liberia, Nigeria.

3. L'objet de l'atelier d'évaluation de Vienne était double:

- Evaluer et améliorer les conditions dans lesquelles les séminaires nationaux se sont déroulés du point de vue de leur organisation, de leur méthode de travail, de leur contenu et de leur impact,
- Tirer des enseignements sur les analyses et recommandations des séminaires nationaux en matière de stratégies et de politiques industrielles.

4. En vue de préparer les débats de l'atelier de Vienne, un rapport introductif préparé par l'ONUDI a été envoyé à tous les participants. Il fait la synthèse des conditions dans lesquelles les séminaires nationaux se sont déroulés ainsi que des sujets qui ont été débattus. Par ailleurs, les directeurs nationaux des séminaires ont eu à remplir un questionnaire d'évaluation.

I. PARTICIPATION

5. L'atelier de Vienne d'évaluation des séminaires nationaux sur la stratégie industrielle regroupait les représentants des pays suivants: Bénin, Burkina Faso, Burundi, République Centrafricaine, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Guinée Equatoriale, Libéria, Madagascar, Niger, Nigéria, Sierra Leone, Uganda et Zaïre. La Mauritanie, le Mali et le Rwanda n'ont pas pu participer. Ces représentants étaient, en général, les directeurs nationaux des séminaires et provenaient soit du ministère chargé de l'industrie, soit du ministère chargé du plan. Participaient également aux travaux la Banque Africaine de Développement ainsi que des membres du Secrétariat de l'ONUDI. Plusieurs missions permanentes des pays membres de l'ONUDI ont suivi les travaux à titre d'observateurs. La liste des participants est donnée en annexe I.

II. OUVERTURE DE L'ATELIER

6. L'atelier a été ouvert par M. Domingo L. Siazon, Jr., Directeur Général de l'ONUDI qui, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a

souligné l'intérêt qu'il attache à l'évaluation des séminaires nationaux et des stratégies d'industrialisation qui ont été recommandées.

7. Le Directeur Général devait ensuite largement rappeler le contexte qui marque actuellement le développement économique de l'Afrique et l'ampleur des problèmes auxquels il est confronté. Cette situation, devait-il ajouter, "souligne l'importance critique d'une réévaluation des stratégies appliquées jusqu'ici". Il a rappelé à ce sujet l'apport que constitue le Plan de Lagos et la proclamation de la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique qui reconnaissent le rôle central dévolu à l'industrie dans le développement économique en Afrique.

8. M. Domingo L. Siazon, Jr. devait observer que les stratégies d'impact substitution suivies par la plupart des pays africains avaient atteint leurs limites et qu'il était maintenant temps de formuler de nouvelles stratégies d'industrialisation visant à l'établissement d'un secteur industriel intégré et compétitif qui soutiendra, en particulier, le secteur agricole. Il a souligné le rôle déterminant que les Gouvernements ont à jouer pour promouvoir ces stratégies nouvelles et pour établir un environnement favorable à l'investissement et la contribution des séminaires nationaux dans ces domaines.

9. M. Domingo Siazon, Jr. devait ensuite indiquer le rôle chef que l'ONUDI pouvait jouer dans la mise en oeuvre des nouvelles stratégies industrielles, en particulier dans la préparation de schémas directeur d'industrialisation et de programmes sous-régionaux, de coopération industrielle et dans la promotion des investissements industriels. Il devait conclure en assurant les participants que l'ONUDI "appuie sans réserve la cause de l'Afrique" et en souhaitant plein succès aux travaux du séminaire.

10. M. Sebat Hable-Selassie, Directeur de la Division des Institutions et Services Industriels et Chef du Service de la Planification Industrielle, devait ensuite rappeler les objectifs de cet atelier qui devrait permettre d'évaluer l'impact des séminaires nationaux sur la formulation de stratégies et de politiques industrielles et de renforcer la collaboration entre les pays africains et l'ONUDI dans ce domaine.

11. M. Hable-Selassie devait noter qu'une stratégie industrielle est une responsabilité collective et que les séminaires nationaux ont permis à tous les milieux concernés de participer à sa formulation. Parlant ensuite des recommandations des séminaires, il a souligné l'utilité qu'elles ont eu pour les planificateurs et les décideurs nationaux. Il a rappelé que ces recommandations avaient permis de réviser les stratégies nationales à la lumière du Plan d'Action de Lagos et du programme de la DDIA. M. Hable-Selassie devait ensuite souligner que la clarté et la cohérence de la stratégie industrielle nationale sont des facteurs importants pour mobiliser les ressources internes et externes et pour permettre en particulier à chaque pays de mieux valoriser l'assistance multilatérale et bilatérale.

III. ORGANISATION DE L'ATELIER

ELECTION DU BUREAU

12. M. Nginu GAMELA (Zaïre) a été élu président, M. Fidelis OSEMEKEH (Nigéria) vice-président et M. Félix RABEMANAMBOLA (Madagascar), rapporteur.

ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DU TRAVAIL

13. L'ordre du jour (annexe II) a été officiellement adopté par les participants ainsi que le programme organisant les travaux de l'atelier. M. Frédéric RICHARD du Service de la Planification Industrielle de l'ONUDI et responsable de l'organisation des séminaires nationaux et de cet atelier d'évaluation a indiqué que chaque sujet de l'ordre du jour ferait l'objet d'une courte introduction par le Secrétariat préparée sur la base du rapport établi pour cet atelier par M. Kémal ABDALLAH-KHODJA, consultant de l'ONUDI, qui a participé à l'animation de plusieurs séminaires nationaux.

IV. EXAMEN DES QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR

PRESENTATION DES OBJECTIFS ET DU PROGRAMME DE LA DDIA

14. M. Ndam, Chef du Groupe de la Coordination de la DDIA, a présenté les raisons, les objectifs et les enjeux de la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique. Il a, à cette occasion, tracé les grandes lignes de l'approche suivie par la DDIA qui repose sur une analyse des réalités de l'économie africaine. Il a ensuite rappelé les grandes lignes du Plan d'action de Lagos et de la DDIA et insisté, à ce propos, sur le rôle moteur de l'industrialisation et à la priorité que celle-ci doit accorder au développement auto-centré et à l'auto-suffisance alimentaire. Il a enfin donné des indications sur les perspectives de la DDIA en insistant sur la nécessité d'aborder de façon plus soutenue l'industrialisation de l'Afrique.

15. Les échanges d'idées intervenus entre les participants ont permis de constater:

- l'importance que tous attachent à la définition d'une stratégie et de politiques industrielles cohérentes et intégrant les objectifs de la DDIA,
- l'intérêt majeur que les pays accordent à l'organisation d'un séminaire national sur la stratégie industrielle organisé avec l'appui de l'ONUDI,
- le souci d'identifier concrètement et de façon réaliste les voies et moyens permettant de mettre en oeuvre les stratégies industrielles nationales.
- le rôle important qui devrait être dévolu à la coopération régionale et sous-régionale comme facteur essentiel de l'accélération de l'industrialisation et du développement auto-centré.

OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET ORGANISATION DES SEMINAIRES NATIONAUX

16. M. Abdallah-Khodja a présenté l'analyse des réponses des directeurs des séminaires nationaux au questionnaire que l'ONUDI leur avait demandé de remplir au sujet de leur évaluation des objectifs, du contenu, du déroulement, des résultats et du suivi de ces séminaires. Les réponses

indiquent très clairement qu'ils ont été très utiles en particulier à la définition ou à la révision de la stratégie industrielle, à l'identification de secteurs prioritaires et à la formulation des orientations et du cadre de base pour la planification industrielle.

17. Les réponses indiquent que parmi les sujets traités au cours des séminaires nationaux, ceux qui sont considérés comme les plus importants sont le choix de stratégies, la politique incitative, la promotion industrielle, la réhabilitation, les politiques spécifiques à l'égard des PME et la promotion des nationaux dans l'industrie. Il a été indiqué que ces sujets ont tous été explorés mais qu'il sera nécessaire de les examiner de façon plus approfondie dans le cadre du suivi des séminaires. Il a été mentionné dans quelques cas que certains thèmes auraient mérité d'être davantage examinés au cours des séminaires, tels que la coopération sous-régionale et les méthodes de planification industrielle. Dans la grande majorité des cas, l'organisation des séminaires a été jugée adaptée et satisfaisante. La durée d'une semaine a été estimée suffisante par tous les pays sauf trois qui l'ont estimée trop courte.

18. Les suggestions et recommandations formulées par les séminaires nationaux ont été, à l'unanimité, considérées importantes, adaptées, utiles, précises, opérationnelles et réalistes. En général, les autorités nationales ont été informées des résultats et souvent au niveau soit de la Présidence soit du Conseil des Ministres. Les résultats des séminaires ont été souvent utilisés par les autorités dans la définition de la politique industrielle et/ou dans l'élaboration du chapitre industrie du plan national de développement.

19. Les séminaires ont également été utiles à la programmation de l'assistance du PNUD/ONUDI. Dans la moitié des cas, une assistance est ou sera fournie pour mettre en oeuvre les recommandations des séminaires, notamment dans le cadre de la préparation de schémas directeur d'industrialisation et dans la formulation et mise en oeuvre de politiques et de programmes de promotion et de réhabilitation industrielles.

20. Au cours de la discussion qui a suivi cette présentation, les participants des pays qui ont organisé un séminaire national ont confirmé leur entière satisfaction pour la tenue de tels séminaires qui sont intervenus à un moment opportun de leur développement. Ils ont recommandé que l'ONUDI puisse assister d'autres pays africains à organiser de tels séminaires et tout d'abord ceux qui en ont déjà fait la requête. Ils ont souhaité que ces séminaires continuent d'être prioritaires dans le programme de la DDIA et que des ressources suffisantes soient mobilisées pour leur organisation.

21. Les participants ont considéré que les objectifs des séminaires nationaux sur la stratégie industrielle étaient pertinents et couvraient l'essentiel des résultats que l'on pouvait attendre de telles rencontres. Toutefois, les recommandations suivantes ont été faites en vue de renforcer les finalités des séminaires:

- indiquer plus nettement aux séminaires un objectif d'analyse rétrospective de l'industrialisation et des politiques nationales qui ont abouti à la situation présente,
- exprimer plus fortement qu'un des principaux objectifs des séminaires est de promouvoir un cadre de concertation entre les principaux acteurs du développement industriel et, notamment entre l'Etat, les industriels et les banques,

- indiquer plus clairement que les séminaires nationaux devraient avoir pour objectif d'aboutir ou d'être reliés à la préparation d'un schéma directeur d'industrialisation .

22. En ce qui concerne les méthodes de travail utilisées dans les séminaires, les participants ont constaté qu'il était difficile de choisir entre le séminaire-débat et le séminaire-réflexion, chacun ayant ses avantages et ses inconvénients et les deux méthodes ayant conduit, suivant les pays, à des résultats satisfaisants. Il a donc été recommandé de laisser chaque pays choisir l'approche la plus appropriée à sa situation. Par ailleurs, les participants ont unanimement apprécié l'utilité et la pertinence des rapports introductifs élaborés par l'ONU. D. I.

23. Les participants ont été globalement satisfaits de la démarche et des dispositions suivies pour l'organisation des séminaires nationaux. Ils ont cependant fait les recommandations suivantes pour améliorer son efficacité:

- ils ont souligné l'importance du choix des participants sur la qualité des résultats. Tout en reconnaissant que ce choix est complexe, ils ont recommandé que les participants soient sélectionnés sur une base intuitive personnelle tenant compte de deux critères de base: d'une part la fonction occupée et d'autre part l'apport et la contribution de l'intéressé. Il a également été noté que le choix des participants doit permettre de faciliter le suivi des résultats du séminaire. Quelque soit la spécificité des conditions locales, il a été recommandé que les organisateurs apportent toute l'attention et l'autorité nécessaires à une solution satisfaisante de la question du choix des participants. Enfin, l'invitation de participants venant de pays de la sous-région, comme cela a été expérimenté par un pays, doit être encouragée,
- il a été suggéré d'impliquer plus nettement tous les organismes concernés au cours de la phase préparatoire,
- les participants ont recommandé que, sous réserve d'impossibilités financières, les séminaires nationaux se tiennent hors de la capitale pour assurer une meilleure assiduité des hauts responsables.

LES OPTIONS DE BASE

Le choix d'une stratégie industrielle

24. Les participants ont souligné la nécessité impérieuse pour les pays africains de disposer d'une stratégie industrielle claire et structurée capable de guider leurs actions en matière d'industrialisation. Ils ont souligné que les séminaires nationaux ont été l'occasion de contribuer à l'élaboration ou à la réactualisation de leur stratégie industrielle. Ils rappellent qu'une telle stratégie doit reposer sur une analyse objective des conditions et des potentialités nationales ainsi que sur les choix de développement propres au pays.

25. Les participants se félicitent que les séminaires aient, à un moment où l'industrialisation en Afrique traverse une crise profonde, réaffirmé le rôle moteur que l'industrie doit jouer dans le développement économique de chaque pays.

26. Ils appuient les orientations générales qui ressortent des stratégies préconisées par les séminaires nationaux et qui, s'appuyant sur l'approche préconisée par la DDIA, recommandent de promouvoir une industrialisation davantage centrée sur les potentialités et les besoins nationaux en fonction des priorités propres à chaque pays. Ils constatent que les industries qui soutiennent le développement agricole ont été, dans tous les pays, considérées comme un axe prioritaire des stratégies nationales et qu'une place importante a été faite à la transformation des ressources naturelles et à la satisfaction des besoins fondamentaux des populations. La stratégie d'exportation a été retenue parmi les priorités essentiellement par les pays qui avaient déjà atteint un niveau significatif dans leur développement industriel.

27. Les participants ont noté que la définition d'une stratégie industrielle n'est que le premier pas vers la promotion d'une industrialisation cohérente. Aussi ont-ils attiré l'attention sur plusieurs points:

- il est essentiel que l'ensemble de l'appareil de l'Etat ait la même compréhension de la stratégie industrielle et que, dans tous les domaines de politique économique et d'intervention, on ait la même approche des problèmes et des décisions et la même détermination pour appuyer l'industrialisation,
- plus que sa définition, c'est la mise en oeuvre d'une stratégie industrielle qui constitue l'aspect le plus difficile et le plus déterminant. L'élaboration d'un schéma directeur d'industrialisation constitue un instrument adapté et opérationnel pour définir les priorités d'investissement et l'ensemble des dispositions d'accompagnement,
- la réussite d'une stratégie industrielle suppose que toute l'attention nécessaire soit apportée à la mise en place d'un cadre rigoureux d'application, notamment au niveau institutionnel.

28. Les participants ont, par ailleurs, fait deux recommandations qu'ils jugent importantes:

- il conviendrait de prendre davantage en compte dans les stratégies industrielles nationales les potentialités de la coopération sous-régionale pour l'industrialisation de chaque pays et d'agir pour la réduction des obstacles constatés dans ce domaine,
- il serait souhaitable d'inclure l'exportation des produits manufacturés comme une des composantes des stratégies d'industrialisation. Sans sous-estimer les difficultés et problèmes à résoudre, les participants pensent que cette dimension est désormais vitale même si pour le court ou le moyen terme le marché intérieur reste l'objectif prioritaire des initiatives industrielles. Les pays africains doivent manifester concrètement leur volonté de coopérer au niveau sous-régional en matière d'échange de produits manufacturés.

Le rôle de l'Etat

29. En ce qui concerne le rôle de l'Etat, les participants ont souligné que les séminaires nationaux ont eu le grand mérite d'aider dans chaque pays à préciser le champ et les limites de l'action de l'Etat à un moment où des mutations significatives sont en cours.

30. Après avoir constaté que cette question est de première importance pour la stratégie d'industrialisation, les participants ont convenu que le rôle de l'Etat varie d'un pays à l'autre. Les séminaires nationaux ont montré que chacun a sa propre approche en la matière. Ils observent cependant une évolution sensible en Afrique qui conduit les stratégies nationales d'industrialisation à reposer de plus en plus sinon exclusivement sur l'initiative privée.

31. Les participants ont fait les remarques suivantes concernant les contributions des séminaires nationaux sur cette question:

- les séminaires nationaux n'ont pas toujours bien clarifié le domaine d'intervention de l'Etat lorsque celui-ci entendait continuer à jouer un rôle d'investisseur et des concepts comme celui de secteur stratégique n'ont pas été suffisamment explicités,
- les mutations dans le rôle de l'Etat pourraient conduire à envisager un nouvel espace d'intervention pour l'Etat dans le secteur industriel, par exemple comme un investisseur temporaire pour établir une industrie en attendant qu'elle puisse être reprise par le secteur privé,
- les séminaires nationaux n'ont pas suffisamment exploré les implications du désengagement de l'Etat en tant qu'investisseur au niveau à la fois d'une nouvelle définition de ses responsabilités dans le secteur industriel et au niveau de l'organisation institutionnelle et des modes opératoires qui en découlent.

32. Dans les pays qui ont entrepris une privatisation des industries publiques, les séminaires nationaux n'ont pas toujours suffisamment abordé cette question et les problèmes qu'elle pose, tels que les méthodes de privatisation, ou le sort des entreprises non rentables. Dans l'ensemble, les séminaires nationaux n'ont pas éclairé suffisamment la stratégie de privatisation ou ses conditions de mise en oeuvre.

33. De façon générale, les participants ont considéré qu'en Afrique l'Etat ne peut se désengager totalement du développement industriel, et recommandent que les prochains séminaires aillent plus loin dans la réflexion sur cette question, sur la base des options de base de la politique de développement de chaque pays. Ils souhaitent notamment que l'on puisse mieux définir le champ d'action de l'Etat dans les secteurs jugés importants pour le développement économique du pays mais où l'initiative privée ne peut se concrétiser pour des raisons liées à l'importance des moyens financiers impliqués ou à la rentabilité.

L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL ET SON IMPACT SUR L'INVESTISSEMENT ET L'EFFICACITE DES ENTREPRISES

Les politiques économiques

34. Les participants ont constaté que les séminaires nationaux ont à juste titre considéré que les politiques économiques constituent un facteur important qui conditionne les investissements et les activités industrielles. Ils ont noté que les séminaires ont ainsi été amenés à débattre de l'impact et de la cohérence de la politique fiscale et tarifaire, de la politique des prix et du crédit, à la lumière des stratégies envisagées et des exigences du développement industriel. Des mesures ponctuelles et pertinentes ont souvent été proposées avec pour objectif l'amélioration de l'environnement de

l'industrie. Ils ont cependant constaté que la technicité des sujets abordés n'avait souvent pas permis de traiter de façon précise et détaillée les divers aspects, en particulier celui de la fiscalité.

35. Les participants se félicitent que les séminaires nationaux aient fait davantage prendre conscience de la nécessité d'une cohérence et d'une coordination de toutes les politiques qui ont un impact sur le développement industriel. Ils ont constaté, à ce sujet, que, dans beaucoup de pays, les politiques et les mécanismes de régulation économique (fiscalité, tarifs douaniers, accès au crédit, prix, etc..) ne prenaient pas suffisamment en compte les besoins de l'industrie et n'étaient pas suffisamment utilisés comme instruments d'orientation et de soutien de l'industrialisation. Ainsi, les participants recommandent-ils que les prochains séminaires nationaux examinent avec beaucoup d'attention les liaisons et les implications des politiques économiques de régulation sur le développement industriel.

36. Il est apparu que dans la majorité des pays africains l'instrument majeur de politique économique en matière industrielle était le code des investissements qui regroupait l'essentiel des mesures incitatives. On a constaté cependant qu'il s'agissait d'une approche ponctuelle qui est, à elle seule, insuffisante à déclencher les investissements, même si elle facilite l'installation d'industries en rentabilisant, ou même parfois en sur-rentabilisant, les projets.

37. De nombreuses recommandations ont été faites dans chaque pays pour améliorer l'efficacité de tel ou tel aspect des codes, jugé insuffisant. On notera en particulier que les séminaires nationaux ont souvent relevé l'absence de dispositions propres à encourager la PME et ont fait des recommandations en ce sens. Ils ont également souvent proposé des améliorations du code pour stimuler davantage les investissements dans les branches prioritaires ou les régions défavorisées. Enfin, il a été parfois recommandé d'aménager de façon dégressive les avantages pour assurer une bonne transition avec la situation de droit commun. Les participants notent que rares sont les pays qui ont organisé une évaluation de l'impact de leur code des investissements et estiment qu'à l'avenir, les séminaires nationaux devraient aborder cet aspect.

38. Un autre instrument important de politique économique pour l'industrie est la protection du marché intérieur, notamment à travers la tarification douanière et la réglementation du commerce extérieur. Les participants notent que les séminaires ont bien mis en relief les incohérences ou les excès en la matière et soulignent que l'objectif final de la protection est de permettre aux industries nationales d'améliorer leur efficacité et leur compétitivité tout en assurant une allocation optimale des ressources. Ils soulignent à ce sujet que la protection est un moyen qui doit se concevoir dans une optique dynamique et limitée dans le temps et que les entreprises doivent utiliser cette période de protection pour améliorer leur efficacité. Ils rappellent que ces instruments doivent soutenir la stratégie et non la contredire.

Infrastructures et structures économiques

39. Les participants ont noté que les séminaires nationaux ont largement souligné les contraintes que les faiblesses en matière d'infrastructures et de structures économiques (transports, structures commerciales, services...) introduisent dans le développement industriel du fait de leur insuffisance, de leur dégradation ou de leurs coûts. De nombreuses recommandations pertinentes

ont ainsi été faites en matière d'énergie, d'équipement de zones industrielles et d'utilités pour faciliter les investissements et les activités industrielles. Il en a été de même pour le renforcement des systèmes de transport et de distribution et pour le développement des services nécessaires au développement industriel.

40. Les participants, considérant les exigences du développement industriel en matière d'infrastructures et de structures économiques ont noté l'ampleur des efforts nécessaires, comparés aux moyens, notamment financiers, des pays africains. Conscients de ces contraintes existantes, ils recommandent que la disponibilité et le coût des infrastructures, des utilités, des structures de transport, de commerce et de services soient pris en compte dans l'élaboration des stratégies industrielles. En même temps, les programmes de développement des branches prioritaires doivent définir les mesures à prendre en matière d'infrastructures et de structures économiques pour assurer les conditions nécessaires au développement de ces branches. Il est, en effet, impératif que les politiques d'industrialisation soient cohérentes avec les politiques des secteurs d'appui (énergie, transport, équipements, etc..). Les participants recommandent que les prochains séminaires nationaux examinent les mesures incitatives nécessaires pour élargir le recours aux PME nationales en matière de construction, de transport et de services nécessaires à l'industrie.

La promotion industrielle

41. Les participants ont constaté que les séminaires nationaux avaient accordé une place très importante à l'évaluation et aux recommandations relatives aux institutions de promotion en tant que structure majeure d'accompagnement de l'industrialisation. Ils ont noté que la majorité des séminaires se sont penchés essentiellement sur la promotion des PME en raison de la priorité reconnue à ce type de projets. Les participants recommandent cependant que le dispositif de promotion couvre l'ensemble des projets industriels, comme cela est déjà fait par certains pays, tout en soulignant la nécessité d'adapter les mécanismes de promotion aux besoins spécifiques des différentes catégories de promoteurs. Cette approche est d'autant plus importante dans le contexte actuel que l'Etat a réduit ses initiatives d'investissement, en particulier au niveau des gros projets.

42. Les participants ont constaté que presque tous les séminaires nationaux avaient dressé un constat d'échec relatif des institutions de promotion. Ils ont noté que les moyens alloués à ces institutions n'étaient pas toujours adaptés aux buts qui leur étaient assignés.

43. Les participants ont constaté que l'organisation du dispositif de promotion industrielle était actuellement en pleine mutation et que des réflexions et la mise en place de solutions nouvelles étaient en cours, dans de nombreux pays africains. Ils appuyent les recommandations faites par certains séminaires nationaux allant dans le sens:

- de la recherche de solutions organisationnelles distinguant les missions de promotion qui relèvent de la fonction étatique (fourniture d'informations, facilités administratives, etc...) de celles qui ont vocation d'être des services marchands (préparation d'études de pré-investissement, conseils en gestion, etc...),
- la prise en compte de la nécessité de préparer de bonnes études de pré-investissement et d'opter pour des solutions organisationnelles qui offrent le plus de garantie de ce point de vue. Une attention

particulière devra être accordée à la mise en place de solutions adéquates pour leur financement (financement doux, aides de l'Etat, etc..),

- d'une autonomie des institutions de promotion et de leur rapprochement des organismes professionnels, tels que les chambres d'industries,
- de la nécessité imperative de doter les instruments de promotion des capacités, notamment financières, de remplir le rôle qui leur est assigné, et ceci quelques soient les solutions organisationnelles adoptées par chaque pays.

Financement industriel

44. Les participants ont noté que les séminaires nationaux ont examiné les cinq principaux problèmes concernant le financement industriel:

- l'insuffisance des capacités d'accumulation des entreprises et des apports de fonds propres, des promoteurs,
- l'orientation prédominante du système bancaire à fournir des crédits au bénéfice des secteurs non industriels,
- les demandes des opérateurs industriels soucieux d'obtenir de meilleures conditions de crédit au niveau des garanties exigées, des durées et des taux,
- les réticences des banques vis-à-vis de la PME en raison des difficultés de financement qu'elle soulève,
- les insuffisances des mécanismes d'appui au financement (fonds de garantie, fonds de participation, etc..) et des institutions qui les gèrent.

45. Les recommandations préconisées pour résoudre ces problèmes ont le plus souvent porté soit sur des orientations d'ordre général, tels que l'encouragement de l'épargne ou un plus grand engagement des banques, soit sur des suggestions ponctuelles, utiles mais de portée limitée.

46. Les participants ont noté que les séminaires nationaux ne semblent pas avoir été totalement sensibilisés au fait que le système de financement de l'industrie est actuellement dans l'impasse. En effet, la grande majorité des banques de développement connaissent de très grandes difficultés et les fonds de garantie et d'investissement n'ont pas été alimentés ou se sont effondrés.

47. Cette constatation ainsi que celles qui ont pu être faites durant les séminaires nationaux révèlent l'existence d'un réel problème d'adaptation du système de financement aux réalités de l'investissement et de l'exploitation industrielles dans les pays africains et exigent de rechercher de nouveaux mécanismes plus efficaces à partir d'une évaluation correcte du dispositif actuel.

48. Les participants soulignent que toute reprise significative de l'industrialisation ne pourra intervenir que si l'on trouve des solutions et qu'un système de financement industriel, cohérent et répondant aux besoins et aux contraintes de l'investissement industriel en Afrique, soit mis en place.

Ils recommandent que les prochains séminaires nationaux se penchent plus largement sur le problème du financement industriel et sensibilisent davantage les autorités à l'ampleur du problème.

Technologie et formation

49. Les participants ont constaté que les séminaires nationaux s'étaient largement inquiétés des problèmes de formation industrielle qui sont marqués principalement par l'inadéquation de la formation avec les besoins et par la faiblesse des structures de formation existantes. Suivant les pays, des recommandations pertinentes ont été formulées pour assurer un meilleur appui aux activités industrielles en matière d'acquisition des compétences techniques nécessaires. Une place importante a parfois été faite par les séminaires nationaux aux recommandations portant sur le perfectionnement de la main d'oeuvre et de l'encadrement, soulignant son importance pour élargir l'accès des nationaux aux responsabilités techniques et de gestion.

50. Constatant l'absence dans pratiquement tous les pays d'une politique globale de formation pour l'industrie, les participants se félicitent que les séminaires nationaux aient recommandé qu'une politique et une planification en matière de ressources humaines soient mises en oeuvre pour organiser la connaissance et la satisfaction correcte des besoins de formation industrielle.

51. En matière de technologie, les participants ont constaté que cette question a été abordée de façon inégale et disparate suivant les pays. Les recommandations faites par les séminaires nationaux ont porté sur le transfert de technologie et/ou sur le choix et l'adaptation aux conditions locales et/ou enfin sur la recherche et l'accumulation technologiques. Des recommandations pertinentes ont été faites sur tous ces aspects, tendant à mieux maîtriser ce domaine pour les besoins d'une industrialisation plus efficace et plus adaptée aux pays africains.

52. Les participants constatent qu'en matière de technologie, les séminaires nationaux avaient également souligné l'absence de politique d'ensemble qui aborde de façon organisée et coordonnée tous les aspects du problème et recommandent que les futurs séminaires nationaux définissent les voies et moyens les plus aptes à assurer la mise en oeuvre d'une politique globale de technologie pour appuyer le développement industriel.

53. En plus de ce qui a été suggéré par les séminaires nationaux, les participants recommandent en matière de technologie:

- que l'université et autres instituts de recherche soient davantage associés à la réalisation des programmes technologiques,
- que les entreprises soient davantage encouragées à la mise en oeuvre de programmes de recherche et de développement par des formules adéquates, notamment au niveau du financement,
- que la coopération internationale soit davantage pratiquée, notamment dans le cadre de projets de recherche communs à plusieurs pays africains.

LES POLITIQUES STRUCTURELLES

Le secteur public industriel

54. En ce qui concerne la place, l'importance et les critères de délimitation du secteur public industriel, les participants notent qu'ils résultent du rôle que chaque pays réserve à l'Etat et que l'on se trouve en présence d'une grande diversité de situation suivant les pays. De façon générale, les participants soulignent que, quelles que soient les options des pays concernés, il demeure de nombreuses raisons qui militent en faveur de l'existence d'un secteur public industriel.

55. Les participants ont constaté que dans la majorité des pays les difficultés d'exploitation du secteur public et les nouvelles orientations quant au rôle de l'Etat ont conduit à mettre en oeuvre des politiques de désengagement de l'Etat suivant des formes variées. C'est ainsi que des mutations structurelles sont aujourd'hui en cours dans nombre de pays africains sous l'effet de ces nouvelles politiques. Les participants constatent que les séminaires nationaux se sont insuffisamment penchés sur ces évolutions et leurs conséquences, et recommandent qu'à l'avenir les séminaires nationaux apportent une attention toute particulière à cette question.

56. Les participants se félicitent en revanche des recommandations qui ont été faites par les séminaires nationaux pour améliorer les conditions d'exploitation et l'efficacité des entreprises publiques industrielles notamment au niveau du renforcement de la qualité des dirigeants, des cadres et des ouvriers et des outils de gestion.

57. Certains séminaires nationaux se sont préoccupés des conditions institutionnelles du redressement du secteur public industriel. Dans ce domaine, le partage entre les responsabilités du management de l'entreprise et celle de l'Etat central n'a cependant pas toujours été bien perçu. Les participants recommandent que les prochains séminaires nationaux abordent cette question et prennent soin de suggérer des solutions qui, d'une part, sauvegardent l'autonomie de direction des entreprises et, d'autre part, conduisent à mettre en place des systèmes appropriés de contrôle et d'évaluation.

Les petites et moyennes entreprises (PME)

58. Les participants ont constaté que les PME ont souvent été l'un des principaux thèmes auxquels les séminaires nationaux se sont consacrés. Il se félicitent du rôle privilégié qui a été reconnu à ce type d'entreprises dans les stratégies préconisées en raison en particulier de l'impact que présente cette approche pour la promotion à la fois d'une large gamme d'activités industrielles et d'industriels nationaux.

59. Les participants ont noté les différentes recommandations formulées par les séminaires nationaux pour faciliter l'émergence des petites et moyennes entreprises et notamment :

- au niveau du code des investissements pour lesquels il a souvent été recommandé d'y inclure des avantages spécifiques et plus importants en faveur des PME,

- au niveau des structures de promotion pour lesquelles des mesures de renforcement ou des réformes ont été formulées visant à une meilleure adaptation aux besoins spécifiques des PME,
- au niveau des structures de financement pour encourager la mise au point de mécanismes financiers adaptés aux problèmes des PME notamment pour ce qui concerne les apports de fonds propres, les garanties, les conditions de crédit...
- au niveau de l'appui à la gestion pour lequel différentes solutions organisationnelles ont été proposées.

60. Les participants soulignent cependant que les séminaires nationaux n'ont pas suffisamment mis en relief l'inadéquation entre les objectifs ambitieux formulés en matière de PME et les moyens généralement très insuffisants mis à la disposition des institutions de promotion.

61. A la lumière des conclusions ou orientations de certains séminaires nationaux, les participants recommandent:

- que l'on se penche davantage sur les conditions qui permettraient de rendre plus efficaces les services offerts aux PME par les institutions de promotion,
- que l'on apporte une attention particulière à l'adéquation des moyens financiers aux fonctions dévolues aux institutions de promotion ou d'appui aux PME,
- que l'on se rapproche le plus possible des organisations professionnelles dans la restructuration des institutions de promotion et d'appui à la PME.

La réhabilitation/restructuration industrielle

62. Les participants rappellent que, presque partout en Afrique, le capital industriel et les moyens d'exploitation des entreprises se sont dégradés au point de rendre impérative une action de réhabilitation de ces entreprises qui prenne en compte non seulement les aspects internes (techniques, commerciaux, financiers et organisationnels) mais également leur environnement.

63. Les participants ont constaté que les séminaires nationaux ont largement examiné le problème de la réhabilitation des entreprises existantes et qu'ils ont contribué à sensibiliser les autorités à l'importance d'une politique active en la matière.

64. Les séminaires ont surtout élaboré des recommandations d'ordre général soulignant l'importance de l'action de réhabilitation comme première étape de la stratégie industrielle. Certains séminaires nationaux ont fait des recommandations ponctuelles ou ont suggéré des méthodologies d'intervention au niveau des entreprises. Quelques autres sont allés plus loin et ont réfléchi à des dispositifs d'action qui associeraient les acteurs principaux (Etat, industriels et organismes financiers) pour l'animation et la conduite des actions de réhabilitation, notamment au niveau des dispositions financières à prendre pour la réussite de ces actions.

65. Les participants attirent l'attention sur les points suivants en ce qui concerne la réhabilitation:

- dans certains pays, la réhabilitation ne concerne pas seulement une entreprise mais parfois toute une branche. Dans ce cas, l'action à mener s'apparente à une véritable restructuration et exige une action plus systématique et plus organisée à la fois en aval et en amont de la branche et au niveau de tout son environnement,
- la réhabilitation exige des études techniques et financières approfondies dont la nécessité ne doit pas être sous-estimée,
- la réhabilitation vise à créer de nouvelles conditions de viabilité de l'entreprise. Aussi ne doit-elle pas faire repartir l'entreprise sur les mêmes bases que celles qui ont conduit à sa dégradation.

Développement spécifique des branches et filières

66. Les participants constatent que les séminaires nationaux ont permis de faire évoluer les approches en matière de développement industriel. En effet, les approches antérieures étaient plutôt centrées sur la promotion de projets spécifiques. Il s'agit maintenant d'appréhender l'industrialisation au niveau de l'ensemble d'une filière ou d'une branche et de définir les actions qui vont concourir à créer un environnement favorable au développement de la branche ou de la filière.

67. Les participants ont noté que, grâce aux réflexions entreprises dans les séminaires nationaux, il est ainsi apparu nécessaire de poursuivre la formulation de la stratégie industrielle par l'élaboration d'un schéma directeur d'industrialisation qui constitue l'instrument permettant de concrétiser en termes détaillés, opérationnels et cohérents les priorités et les orientations formulées dans la stratégie. Le schéma directeur d'industrialisation comprend des programmes d'action pour l'organisation et le développement/restructuration des branches/filières prioritaires et de leur environnement, un ensemble de politiques et de mesures d'accompagnement et d'incitation et des plans d'action pour les institutions d'encadrement (promotion, technologie et formation, réhabilitation, financement, ...).

68. Les participants encouragent fortement cette approche du développement industriel en particulier au niveau de l'organisation et du développement des branches et filières prioritaires et confirment la nécessité de prolonger la stratégie industrielle par l'élaboration de schémas directeurs d'industrialisation.

69. A la lumière des stratégies énoncées lors des séminaires nationaux et de l'opinion des participants, les filières liées à l'agriculture et celles débouchant sur l'accroissement des exportations de produits manufacturés, en particulier dans la sous-région, devraient faire l'objet des études prioritaires à entreprendre dans le cadre des schémas directeurs d'industrialisation.

LE SYSTEME DE DIRECTION DE L'INDUSTRIE

70. Les participants ont constaté que les séminaires nationaux avaient toujours traité du système de planification et de direction de l'industrie pour en recommander le renforcement notamment au niveau de son organisation, de ses missions et de ses moyens.

71. Les séminaires nationaux n'ont cependant pas toujours perçu que les fonctions des directions de l'industrie traditionnellement centrées sur l'identification et la promotion de projets individuels devaient évoluer vers des approches globales et orientées vers la conduite d'actions d'organisation, et de développement/restructuration des branches et des filières, et l'élaboration d'un ensemble cohérent de politiques industrielles ainsi que vers le renforcement de leurs capacités d'animation conformément au rôle nouveau que les pays assignent à l'Etat et au secteur privé.

72. Dans cette évolution de leurs fonctions, les directions de l'industrie, notamment si elles ont en charge l'élaboration et la mise en oeuvre d'un schéma directeur d'industrialisation, devront mettre en place d'une part des systèmes d'information pour suivre et évaluer l'évolution des structures et des performances du secteur industriel et l'impact des politiques incitatives et des programmes d'accompagnement, et d'autre part des méthodologies de préparation et d'exploitation d'études stratégiques, notamment pour les filières et branches prioritaires. Elles auront également à assumer des tâches de coordination plus larges et à faire fonctionner des structures ou mécanismes de concertation avec, d'une part, les milieux industriels et financiers et les autres acteurs concernés par le développement des filières/branches prioritaires, d'autre part avec les structures d'accompagnement (promotion, formation, etc...), et, enfin, avec les autres administrations responsables des politiques qui ont une incidence sur le développement industriel.

73. Ces nouvelles orientations des fonctions des directions de l'industrie exigent des améliorations significatives des compétences de leur personnel pour lesquelles il convient de prendre les dispositions adéquates.

SUIVI DES SEMINAIRES NATIONAUX

74. Les participants ont constaté que les séminaires nationaux avaient eu un impact important au niveau des orientations de la stratégie et des politiques de développement industriel, de l'élaboration des plans industriels, des décisions des autorités en matière réglementaire et de l'organisation institutionnelle soutenant le secteur industriel. Soucieux de renforcer le suivi et l'impact des séminaires nationaux, les participants recommandent qu'un dispositif soit mis en place au niveau national pour assurer une bonne continuité entre, d'une part, les travaux des séminaires et, d'autre part, l'adoption et la mise en oeuvre de leurs recommandations par les autorités concernées.

75. Les participants constatent que dans certains pays les séminaires nationaux ont eu également un impact sur l'assistance technique du PNUD/ONUDI tant au niveau de la programmation du quatrième cycle du PNUD qu'au niveau de l'adoption de nouveaux projets d'assistance portant en particulier sur les schémas directeurs d'industrialisation, les institutions de promotion industrielle et la mise en oeuvre de la politique de réhabilitation. Les participants recommandent fortement qu'une suite favorable soit réservée aux requêtes qui découlent directement des recommandations des séminaires nationaux après qu'elles aient été approuvées par les autorités.

76. Enfin, les participants ont souhaité que l'ONUDI puisse apporter son assistance à un processus national d'évaluation de l'impact et du suivi des séminaires nationaux dans les pays qui en formuleront la demande.

L'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ONU

77. M. Nivaran N. Tandon, Directeur, Division des Programmes par Région et Domaine, a fait une présentation détaillée des programmes d'assistance technique de l'ONU, en commençant par indiquer que l'ONU attache une importance toute particulière au développement industriel de l'Afrique. Il a ensuite rappelé les contraintes externes et internes qui existent dans ce domaine et il a souligné l'importance pour les gouvernements de définir des stratégies, des politiques et des plans industriels pour soutenir le secteur industriel et améliorer son environnement.

78. M. Tandon a ensuite précisé les domaines stratégiques d'action qui permettraient d'améliorer la contribution et la situation de l'industrie africaine, à savoir le renforcement des liens entre l'agriculture et l'industrie, la réhabilitation et la restructuration des unités existantes et l'amélioration de leur productivité, le renforcement des capacités de préparation d'études de pré-investissement, la promotion des petites et moyennes industries, la formation des ressources humaines, le transfert et la diffusion des technologies ainsi que l'intégration et la coopération industrielles aux niveaux sous-régional et régional.

79. M. Tandon a ensuite présenté les sources de financement des programmes d'assistance technique de l'ONU en commençant par rappeler que dans le système des Nations Unies les gouvernements avaient l'autorité finale pour définir les priorités et les domaines de l'assistance qu'ils souhaitaient recevoir. Il a ensuite indiqué qu'environ 70 % de l'assistance fournie par l'ONU étaient financés par des sources du PNUD, dans le cadre des cycles de programmation par pays. D'autres sources de financement étaient disponibles telles que les Services Spéciaux Industriels pour répondre à des demandes spécifiques et urgentes, le Budget Régulier de Coopération Technique de l'ONU qui finance principalement des programmes de formation et des programmes de coopération entre pays en développement, et le Fonds de Développement Industriel qui est financé par les pays membres de l'ONU.

80. M. Tandon a enfin souligné l'importance que l'ONU attache au développement de la coopération économique et technique entre pays en développement. Il a rappelé à ce sujet le succès de la réunion afro-asiatique que l'ONU avait organisée en novembre 1986 dans le cadre de la DDIA, et à laquelle avaient participé un grand nombre d'entreprises publiques et privées de pays africains et asiatiques et qui avait débouché sur des accords de coopération en matière d'investissements industriels.

81. M. Anatoli A. Vassiliev, Directeur général adjoint, Département des Opérations Industrielles, a ensuite pris la parole. Il a tout d'abord indiqué que les innovations technologiques introduites dans les pays développés qui permettaient d'automatiser les systèmes de production et de produire des matières premières artificielles, allaient d'une part diminuer la compétitivité des industries des pays en développement en réduisant leur avantage au niveau des faibles coûts de main d'oeuvre et allaient d'autre part réduire les marchés d'exportation de matières premières des pays en développement.

82. Cette nouvelle situation, a souligné M. Vassiliev, nécessite que les pays en développement élaborent des programmes adaptés et innovatifs pour améliorer la compétitivité de leurs industries. A ce sujet, il a cité l'exemple de Cuba qui, confronté avec les difficultés du marché mondial du sucre, a établi

avec l'assistance de l'ONUDI un programme de valorisation des sous-produits de la canne à sucre qui, en contribuant à la fabrication d'une gamme diversifiée de produits (papier, antibiotiques, protéines, alcool, plastiques,...), a permis de rendre son industrie du sucre économiquement rentable. M. Vassiliev a ensuite donné l'exemple des petits barrages hydro-électriques qui pourraient diminuer le coût de l'énergie des industries des pays africains qui sont très dépendants des importations de pétrole, alors que seulement 5 % de leurs importantes ressources hydro-électriques sont actuellement utilisées.

83. M. Vassiliev a enfin souligné l'importance d'une approche systématique pour préparer et évaluer aux niveaux technique et économique les projets d'investissements industriels, qu'il s'agisse de nouveaux projets ou de projets de réhabilitation. Il a à ce sujet recommandé l'utilisation du système COMFAR qui avait été établi par l'ONUDI et qui était de plus en plus utilisé et apprécié par les pays en développement.

84. M. Fernando S. Souto, Directeur général adjoint, Département de la Promotion, des Consultations et de la Technologie, a ensuite pris la parole pour indiquer que les pays en développement devaient dès maintenant planifier le développement de leurs capacités technologiques qu'elles deviennent opérationnelles en l'an 2000. Il a ensuite souligné que la première étape était de renforcer la base technologique qui comprenait quatre aspects, à savoir premièrement la propriété industrielle, deuxièmement la métrologie, la standardisation et le contrôle de qualité, troisièmement la recherche et le développement, et quatrièmement les informations technologiques. Ces quatre types d'activités constituaient l'infrastructure de base que les pays en développement devaient établir pour assurer de façon cohérente et efficace un transfert, une adaptation et un développement des technologies nécessaires à leur développement industriel et à la valorisation de leurs ressources.

85. Après avoir expliqué en détail le contenu de chaque composante de cette base technologique, M. Souto a ensuite indiqué que l'ONUDI avait accumulé l'expertise et l'expérience nécessaires pour assister les pays africains à les établir ou à les renforcer en soulignant à nouveau que l'efficacité des programmes et projets d'assistance dépendait tout d'abord d'une coopération étroite entre les gouvernements et l'ONUDI dans leur formulation.

86. Dans leurs commentaires à les présentations du Secrétariat de l'ONUDI, les participants ont souligné l'importance qu'ils attachent à l'assistance technique de l'ONUDI dans la formulation et la mise en oeuvre de leurs stratégies et de leurs programmes de développement industriel. Ils ont recommandé, en particulier, que dans les pays qui ne bénéficient pas encore de la présence d'un Conseiller Principal hors Siège ou d'un JPO, l'ONUDI fournisse de façon régulière une information détaillée sur l'ensemble des programmes d'assistance dont leurs pays peuvent bénéficier.

87. Les participants ont souligné que la réussite dans l'exécution des projets dépendait en grande partie de la qualité de l'expertise fournie. Afin d'éviter les risques inhérents à la sélection de candidats, uniquement sur la base de leurs curriculum vitae, ils recommandent que pour des projets importants et complexes, tels que la préparation de schémas directeurs d'industrialisation, les experts internationaux soient choisis sur la base d'entretiens avec des représentants du gouvernement et de l'ONUDI ainsi que sur la base de leurs performances réelles dans les projets antérieurs auxquels ils ont participé. Ils ont également recommandé qu'une priorité soit donnée à l'utilisation de l'expertise nationale, lorsque celle-ci est disponible.

88. Il a également été souligné que l'assistance technique au secteur industriel était financée non seulement par le PNUD et l'ONUDI mais également par d'autres organisations bilatérales et multilatérales. Compte tenu de l'expertise accumulée par l'ONUDI dans l'industrialisation des pays en développement, les participants recommandent que les gouvernements envisagent de confier à l'ONUDI, lorsque cela est possible, l'exécution de cette assistance technique.

89. Les participants, conscients du fait que la maîtrise technologique constitue le défi majeur auquel sont confrontés les pays africains, demandent à l'ONUDI une assistance conséquente et prioritaire pour la mise au point des systèmes d'information sur les technologies existantes et pour l'acquisition et l'adaptation de ces technologies.

V. ADOPTION DU RAPPORT

90. A la dernière session, les participants ont adopté le rapport présentant les conclusions et recommandations de l'atelier et ont autorisé le Secrétariat de l'ONUDI à le rédiger dans sa forme définitive en tenant compte des amendements.

VI CLOTURE DE L'ATELIER

91. L'allocution de clôture de l'atelier a été prononcée par M. Sebhat Hable-Selassie, Directeur de la Division des Institutions et Services Industriels et Chef du Service de la Planification Industrielle, qui a félicité les participants pour l'excellente qualité des conclusions et recommandations de cet atelier d'évaluation des séminaires nationaux sur la stratégie industrielle.

92. Il a indiqué que cet atelier d'évaluation avait clairement démontré l'utilité des séminaires nationaux sur la stratégie industrielle qui avaient en particulier permis d'une part de renforcer le dialogue entre tous les acteurs concernés par le développement industriel et d'autre part de fournir aux autorités nationales un ensemble cohérent de recommandations en matière de stratégie et politiques industrielles.

93. M. Hable-Selassie a ensuite souligné l'importance pour les pays africains de disposer d'une stratégie industrielle précise et opérationnelle et en particulier dans le cadre de leur relations avec les bailleurs de fonds. Il a indiqué que l'ONUDI continuerait d'assister les gouvernements africains qui le souhaitent, à formuler et mettre en oeuvre leurs stratégies industrielles, à travers notamment une assistance à l'organisation de séminaires nationaux et à la préparation et mise en oeuvre de schémas directeurs d'industrialisation, comme cela a été recommandé par cet atelier.

94. Il a noté l'intérêt porté par les participants au suivi et à la mise en oeuvre des conclusions et recommandations des séminaires nationaux et les a assuré que l'ONUDI était prête à y assister les gouvernements qui le souhaiteraient. Il a enfin à nouveau remercié les participants pour leurs contributions et a déclaré la fin de l'atelier.

ANNEXE I

Liste des participants

- Bénin: M. Emmanuel AMOUSSOU,
Directeur du Plan d'Etat a.i.,
Ministère du Plan et de la Statistique
- Burkina Faso: M. Urbain SOMDA,
Directeur, Direction du Développement Industriel,
Ministère de la Promotion Economique
- Burundi: M. Cyrille NDENGEYINGOMA,
Directeur de l'Industrie
- Côte d'Ivoire: M. Paul ASSAMOI,
Directeur de l'Orientation Industrielle,
Ministère de l'Industrie
- Ethiopie: M. Aberra TESFAYE,
Chef par Intérim,
Division des Etudes et Recherches Politiques,
Ministère de l'Industrie
- Guinée
Equatoriale: M. Fernando ENGONGA OBAMA,
Délégué du Ministère de l'Industrie et du Commerce
- Libéria: M. James K. SUMBO,
Chef, Planification Industrielle,
Ministère du Plan et des Affaires Economiques
- M. Joern KOCH,
Conseiller au Ministère du Plan et des Affaires Economiques
- Madagascar: M. Félix RABEMANAMBOLA,
Chef, Service de la Planification Industrielle,
Direction Générale du Plan
- Niger: M. Ibrahima FOUKORI,
Directeur de l'Industrie et de l'Artisanat,
Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Transports
- Nigeria: M. Fidelis J. OSEMEKEH,
Secrétaire Adjoint,
Ministère Fédéral des Industries
- République Centrafricaine:
M. Ferdinand MAYOVODE,
Chef de Cabinet au Secrétariat d'Etat au Plan,
Secrétariat d'Etat chargé du Plan, des Statistiques et
de la Coopération Economique et Financière

Sierra Leone: M. Joffe A.M. KING
Directeur des Industries,
Ministère du Commerce et de l'Industrie

Ouganda: M. Timon LANGOYA,
Commissioner pour l'Industrie,
Ministère de l'Industrie et de la Technologie

Zaire: M. Nginu GAMELA,
Conseiller Principal au Département de l'Economie Nationale
et de l'Industrie

Banque Africaine de Développement

M. Bachir HADJADJ,
Chef de Division

Secrétariat de l'ONUDI

M. Sebhat HABLE-SELASSIE	Directeur, Division des Institutions et Services Industriels et Chef, Service de la Planification Industrielle
M. Shadrak NDAM	Chef, Groupe de la Coordination pour la DDIA
M. Djamal GHOZALI	Conseiller Industriel Principal Hors Siège (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Togo)
M. Frédéric RICHARD	Administrateur en développement industriel, Service de la Planification Industrielle
Mme. Brigitte KUBELKA	Conference Clerk, Service des Conférences
Mme. Liliane MAURANNE	Secrétaire (Service des Industries Mécaniques)
Mme. Muriel MRABIT	Secrétaire (Groupe de la Coordination pour la DDIA)
Mme. Eva Maria TOEPFER	Secrétaire (Service de la Planification Industrielle)

Consultant de l'ONUDI

M. Kémal ABDALLAH-KHODJA

ANNEXE 2

Ordre du jour

Lundi, 23 mars 1987

- 10:00 h Ouverture de l'atelier par M. D. Siazon, Jr.,
Directeur Général de l'ONUDI
- 10:30 - 11:30 h Présentation de l'atelier par le Secrétariat
Organisation de l'atelier:
- élection du bureau
- adoption de l'ordre du jour
- organisation des travaux
- 11:30 - 12:30 h Présentation des objectifs et du programme de la DDIA
- 12:30 - 14:00 h Déjeuner
- 14:00 - 17:30 h Objectifs, méthodologie et organisation des séminaires
nationaux sur la stratégie industrielle

Mardi, 24 mars 1987

- 09:00 - 12:30 h Les options de base:
- le choix d'une stratégie industrielle
- le rôle de l'Etat
- 12:30 - 14:00 h Déjeuner
- 14:00 - 17:30 h L'environnement de l'industrie et ses relations avec
l'investissement et l'efficacité des entreprises:
- politiques économiques (fiscales, des prix, tarifaire, de
crédit, ...)
- infrastructures et les structures économiques (transport,
distribution, ...)
- 18:00 - 21:00 h - promotion industrielle
- financement industriel
- acquisition et développement de la technologie
- formation industrielle

Mercredi, 25 mars 1987

- 09:00 - 12:30 h Les politiques structurelles
- secteur public industriel
- petites et moyennes entreprises
- restructuration/réhabilitation industrielles
- développement spécifique des secteurs/branches
- 12:30 - 14:00 h Déjeuner
- 14:00 - 15:30 h La planification et le système de direction de l'industrie
- 16:00 - 17:30 h Domaines d'application de l'assistance technique de l'ONUDI
- 18:00 - 20:00 h Comité de rédaction: Préparation des conclusions et recommandations de l'atelier

Jeudi, 26 mars 1987

- 13:30 - 14:30 h Adoption des conclusions et recommandations de l'atelier
- 14:30 - 15:00 h Cérémonie de clôture